

Tarifs TRANSACTION

au 10 mai 2022

(Montants TTC T.V.A à 20 %)



Christelle Claus
IMMOBILIER

VENTE D'IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

	PART HONORAIRES CHARGE VENDEUR	PART HONORAIRES CHARGE ACQUEREUR
Parking	Forfait 1000 € TTC	Forfait 1000 € TTC
Garage ou parking sous-sol	Forfait 1500 € TTC	Forfait 1500 € TTC
De 0 € à 49 999 €	Forfait 2500 € TTC	Forfait 2500 € TTC
De 50 000 € à 74 999 €	5.5 % TTC	5.5 % TTC
De 75 000 € à 99 999 €	5 % TTC	5 % TTC
De 100 000 € à 149 999 €	4.5 % TTC	4.5 % TTC
De 150 000 € à 249 999 €	4 % TTC	4 % TTC
De 250 000 € à 299 999 €	3.5 % TTC	3.5 % TTC
De 300 000 € à 499 999 €	3 % TTC	3 % TTC
Au-delà de 500 000 €	2.5 % TTC	2.5 % TTC
Vente de terrains	5 % TTC	5 % TTC
Dossier personnalisé [Avis de valeur]	250 € TTC	

IMMEUBLE PROFESSIONNEL

VENTE

Locaux commerciaux, bureaux, entrepôts, immeubles professionnels ou commerciaux, terrains industriels ou commerciaux.

10% HT (12% TTC)
Minimum 8000€ TTC

Fonds de commerces, cession de bail, pas de porte

8% HT (9.6% TTC)
Minimum 8000€ TTC

LOCATION

Locaux commerciaux, bureaux, entrepôts

10 % HT du loyer triennal (12 %TTC) Minimum 6000€ TTC

Bail précaire < 36 mois

10 % HT du loyer de la période (12 % TTC) Minimum 6000€ TTC

Etat des lieux (si prestation unique)

300 € HT (360 € TTC)

Avis de valeur écrit (sans mandat de location)

150 € HT (180 € TTC)

Rédaction de bail commercial ou professionnel

600 € HT (720 € TTC)



Christelle Clauss
IMMOBILIER

Tarifs LOCATION au 10 mai 2022

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989

Entremise et négociation

Honoraires TTC bailleur : 1% du loyer annuel, charges comprises

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

Honoraires TTC bailleur et locataire : 8€/ m² de surface habitable pour les zones libres

10€/ m² de surface habitable pour les zones tendues

Etat des lieux d'entrée

Honoraires TTC bailleur et locataire : 3€/ m² de surface habitable

Etat des lieux de sortie (compris dans le mandat de gestion)

Honoraires TTC bailleur : 6€/ m² de surface habitable

Location parking ou garage

Honoraires TTC bailleur et locataire : 200€

Location locaux professionnels ou commerciaux

Honoraires : 10% du loyer triennal

Service supplémentaire hors formule :

Rédaction du bail ou d'un avenant au bail : 300€ TTC à partager par moitié entre les parties



Christelle Clauss
IMMOBILIER

Tarifs GESTION au 10 mai 2022

Formule "Sérénité" : 8% TTC

- Quittancement / Encaissement
- Gestion des relances
- Révision des loyers
- Gestion des travaux d'entretien
- Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage
- EDL sortie et décompte final
- Paiement des factures et charges
- Régularisation des charges
- Aide à la déclaration des revenus fonciers

Formule "Immeuble" : 5% TTC

- Quittancement / Encaissement
- Gestion des relances
- Révision des loyers
- Gestion des travaux d'entretien
- Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage
- EDL sortie et décompte final
- Paiement des factures et charges
- Aide à la déclaration des revenus fonciers
- Décompte de charges global
- Gestion de contrats des communs

Honoraires supplémentaires

- Honoraires 4% du montant HT des travaux > à 1000 € HT
- Avenant au bail : 300 € TTC divisé à part égal bailleur / locataire
- Suivi des sinistres impayés hors GLI : 84 € TTC/ H
- Vacations honoraires diverses : 84 €/ H (sinistres, procédures, déplacement exceptionnel, conciliation)

Formule "Plénitude" : 10% TTC

Tous les services inclus dans les formules précédentes, y compris les honoraires complémentaires hors GLI.

Forfait stationnement : 10% TTC du montant des sommes encaissées

- Options** :
- Assurance garantie loyers impayés : 2.5% TTC
 - Vacation forfaitaire par représentation aux Assemblées générales : 150€ TTC